

AMATORA MU MAHORO

**Système de monitoring des principes
démocratiques et de prévention de la
violence électorale**

Premier Rapport

Introduction

Le projet Amatora Mu Mahoro, fruit d'un effort conjoint de plus d'une dizaine d'organisations nationales et internationales¹, identifie les zones vulnérables à la violence électorale ainsi que les initiatives de paix à travers le pays. Le projet vise à soutenir des réponses appropriées et à promouvoir la tenue pacifique des élections de 2010 au Burundi. Amatora Mu Mahoro se déroulera jusqu'à la fin du mois de Septembre, au terme du cycle électoral en cours au Burundi.

Le système a introduit également une plate-forme web qui se trouve à l'adresse suivante: <http://www.burundi.ushahidi.com>. Cette dernière a été développée au Kenya, en réponse aux violences post-électorales qui avaient secoué le pays en 2007-2008. Il permet le partage rapide de l'information sur les initiatives de paix et les incidents de violence par le biais de SMS. Amatora Mu Mahoro s'appuie sur une méthodologie de recherche rigoureuse qui rapporte les occurrences des activités de la paix et des violences électorales recueillies auprès de plus de 450 points focaux dans l'ensemble des 129 communes du Burundi.

Ce premier rapport se base sur les informations collectées sur les indicateurs de violence et les initiatives de paix entre le 26 avril et 2 mai et les incidents de violence signalés par SMS entre le 26 avril et 14 mai.

En offrant des données fiables et à travers le partage d'information, le programme vise à consolider les acquis du Burundi dans la construction d'une paix durable. Le Burundi a fait l'objet d'une attention considérable ces dernières années compte tenu de son succès dans l'achèvement du processus de paix post conflit, la tenue des élections pacifiques en 2005 et le renforcement de progrès démocratique dans la région des Grands Lacs.

○ Contexte

Après plus de 12 ans de guerre civile, les Burundais ont entrepris d'intenses efforts pour mettre fin au conflit qui a abouti à la conclusion de l'historique accord d'Arusha en août 2000 garantissant la paix et la réconciliation au Burundi.

En application de l'Accord d'Arusha, une nouvelle Constitution a été élaborée, adoptée puis promulguée le 18 mars 2005. Elle prévoit un partage du pouvoir entre les deux groupes ethniques et garantit les droits fondamentaux de l'homme à tous les Burundais.

En août 2005, les premières élections démocratiques après le début de processus de paix ont été organisées au Burundi et ont conduit à la désignation de M. Pierre Nkurunziza, candidat de l'ancienne rébellion CNDD-FDD, comme président. Un Gouvernement largement représentatif a été constitué sur la base du partage du pouvoir défini par l'Accord d'Arusha et la Constitution du 18 mars 2005.

Cinq ans après, le Burundi se prépare à organiser ces cinq nouveaux scrutins, entre les 21 mai au 7 septembre. Ils comprennent les élections communales le 21 mai ; une élection présidentielle, le 28 juin ; les élections parlementaires et sénatoriales les 26 et 28 juillet ; et les élections collinaires, le 7 septembre. Nul

¹ Le projet Amatora Mu Mahoro est le fruit d'un travail en partenariat d'organisations nationales et internationales parmi lesquelles : COSOME, Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP), Quaker Peace Network (QPN), La Benevolencija, American Friends Service Committee (AFSC), Human Rights Watch, International Alert, Oxfam Novib et la Fondation Internationale pour les systèmes électoraux (IFES).

doute que le renforcement de la paix demeure le principal objectif pour les Burundais dans le processus visant à instaurer un environnement propice à l'instauration de la démocratie, d'un Etat de droit ainsi que la protection des droits et libertés des personnes.

Le Gouvernement burundais se doit de confirmer sa volonté politique en s'inscrivant dans l'évolution positive de ce processus de paix et de réconciliation, notamment en infirmant les tendances inquiétantes en ce qui concerne les violations du droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion, des assassinats basés sur des motivations politiques ainsi que l'émergence de groupes de jeunes militants violents affiliés à différents partis politiques.

La campagne électorale pour les élections communales a commencé le 5 mai, comme le stipule la Loi n.1/22 du 18 septembre 2009 portant révision de la loi n.1/15 du 20 avril 2005 portant Code Electoral, et se termine le 18 mai au soir. La plupart des observateurs de la scène politique burundaise sont d'avis que la campagne électorale se passe plutôt bien, en dépit de quelques incidents sporadiques de violence ; ils sont également d'accord qu'il faut répondre à ces incidents rapidement et efficacement pour éviter des dérapages plus sérieux. C'est dans ce contexte, qu'est publié le premier rapport d'Amatora Mu Mahoro.

○ **Objectif du rapport**

Ce présent rapport d'Amatora Mu Mahoro est le fruit de la collecte des informations recueillies par les 450 Points focaux dans l'ensemble des 129 communes du Burundi. Les trois principaux objectifs du présent rapport d'Amatora Mu Mahoro sont :

- Présenter des points-clefs du monitoring des principes démocratiques et de la violence électorale.
- Fournir aux parties prenantes, des informations sur les indicateurs de violence, les incidents de violence, ainsi que les initiatives de paix et de réconciliation nationale.
- Identifier les éléments qui méritent une attention particulière à l'attention des parties prenantes du cycle électoral en cours.

○ **Méthodologie**

Ce présent rapport d'Amatora Mu Mahoro est le fruit de la collecte des informations recueillies par 353 Points focaux (sur 450) consignés dans les Formulaires de Situation mis à leur disposition pendant la période allant du 26 avril au 2 mai 2010. De plus, il comporte les données sur les initiatives de paix, collectées du 26 avril au 2 mai à travers les rapports hebdomadaires envoyés par les Points focaux et les données préliminaires sur les incidents de violence électorale notifiés par le biais de SMS envoyés sur la plate-forme web du 26 avril au 14 mai 2010.

Les résultats issus des formulaires de situation ont été générés par une méthodologie rigoureuse. Pour une meilleure exploitation et une meilleure compréhension des données sur les indicateurs contenues dans le formulaire de situation, il a été effectué une synthèse faisant ressortir une tendance de chaque indicateur. Celle-ci s'appuie, à l'aide d'une échelle pré-établie sur les résultats de chaque sous-indicateur.

Ainsi, pour chaque indicateur, trois tendances sont mis en exergue suivant le nombre de sous-indicateurs positifs. Une hiérarchisation des sous indicateurs suivant la gravité, a également été

établie pour une meilleure évaluation de chaque indicateur qui prévaut au niveau provincial et au niveau communal. De manière générale les trois tendances sont les suivantes: Situation stable, situation normale et situation fragile. Une situation est jugée fragile, au niveau communal, lorsque qu'une majorité de sous-indicateurs sont positifs.

Points-clefs du rapport

- Des acteurs politiques utilisent des moyens économiques pour influencer l'électorat : il y a une perception que les acteurs pratiquent une discrimination dans l'accès aux services publics et humanitaires en se basant sur les appartenances partisans. Dans le même sens, il est perçu qu'il y ait une mobilisation de stratégies de licenciement sur base de motivations politiques, ainsi qu'une privation des citoyens de leur droit de vote en achetant les récépissés ;
- La liberté d'association et de mouvement n'est pas garantie pour tous les acteurs : certaines formations politiques se voient refusées de tenir les réunions. Dans certains cas, il y a irruption de membres de partis politiques lors des rassemblements d'autres partis ;
- Des signes d'insécurité persistent dans certaines provinces du pays : des violences, des tentatives de meurtre et des caches d'armes découvertes dans certaines provinces comme Bujumbura-Rural montrent que la sécurité publique est rude épreuve.
- La période précédant le début de la campagne électorale a connu une forte activité au niveau des initiatives de paix menées par les organisations religieuses et les organisations de la société civile, parmi lesquelles des activités de sensibilisation civique et électorale, des activités de résolution de conflits, des initiatives ciblées pour les femmes et pour les jeunes, ainsi que des messages de paix par les leaders communautaires (ex : églises, Bashingantahe, etc).

Des incidents jusqu'ici enregistrés viennent confirmer la thèse d'une probable violence électorale (*résultats préliminaires basés sur les SMS reçus*) :

- Harcèlement verbal (43 cas, soit 50% des cas recensés) : des paroles provocantes, humiliantes et mêmes blessantes prononcées par les militants des partis politiques finissent par produire des affrontements violents ;
- Affrontements des groupes (25 cas, soit 29% des cas recensés) et atteintes à l'intégrité physique (23 cas, soit 26.7% des cas recensés) : certains cas d'affrontements rapportés entre militants des partis politiques ont provoqué des blessés et parfois de morts ;
- Destruction des propriétés (16 cas, soit 18.6% des cas recensés) : des symboles de certains partis politiques ont été déchirés, des permanences détruites, etc.

Présentation des résultats par type

I. Aperçu global des indicateurs de violence électorale

Dans cette partie, il est présenté un aperçu global, pour chacun des dix indicateurs qui figurent dans le formulaire de situation, des tendances avec la fréquence et le pourcentage de réponses affirmatives données par les Points focaux sur les indicateurs de violence électorale, collectées du 26 avril au 2 mai. Les dix indicateurs sont les suivants:

- Groupes milices de jeunes et ex combattants
- Perception d'un manque de neutralité des institutions étatiques
- Préparation des élections/période pré-électorale
- Pression économique afin d'influencer les résultats électoraux
- Restrictions de la liberté d'association
- Restrictions de mouvement et des activités de la presse ou de la société civile
- Tendances anti-démocratiques
- Prolifération des armes légères
- Sécurité générale
- Enjeux au centre des tensions/violences

Indicateur 1 : Groupes milices de jeunes et ex combattants

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	117	91,4
Situation moyenne	10	7,8
Situation fragile	1	0,8
Total	128	100,0

Pour la période précitée, 117 points focaux (soit 91,4%) ont rapporté une situation stable sur les 17 provinces. Dix cas de situation moyenne (soit 7,8%) ont été relevés. Cependant, 1 cas de situation fragile (soit 0.8%) a été rapporté dans la commune Murwi de la province de Cibitoke. Dans cette commune la situation a été jugé fragile du fait de la présence des indicateurs suivants :

- La présence des activités visibles des militants de groupes de jeunes ;
- La manipulation des ex-combattants par des politiciens ;
- La possession des armes parmi les militants de groupes de jeunes ;
- La possession des armes parmi les ex-combattants ;
- Les activités impliquant des violences physiques par des militants de groupes de jeunes ;
- Les activités sportives (promenade, jogging) par des militants de groupes de jeunes.

Indicateur 2 : Perception d'un manque de neutralité des institutions étatiques

	Effectifs	Pourcentage
Situation normale	194	83,3
Situation moyenne	35	15,0
Situation fragile	4	1,7
Total	233	100,0

Sur 233 points focaux qui ont rapporté 194 (soit 83,3%) ont relevé une situation stable sur les 17 provinces. Cependant, 4 cas (1,7%) de situation fragile ont été rapportés dans les communes de Cankuzo (1), Gitega (1), Kirundo (1), et Makamba (1) des mêmes provinces. Dans ces quatre provinces, la situation a été jugé fragile du fait de la présence des indicateurs suivants :

- Perception de la politisation des travaux communautaires ;
- Perception d'utilisation des biens publics (véhicule, fonds, etc.) par les autorités étatiques au service de leur parti politique ;
- Prohibition des autres activités politiques (affichage, ouverture de permanence) ;
- Perception d'un manque de neutralité des forces de sécurité (FDN, PNB, SNR, autorités administratives et/ou justice) ;
- Perception de manque de séparation de pouvoirs ;
- Perception d'impunité de crimes sur la base de motivation politique.

A Gitega s'ajoute à ces indicateurs une perception de manque de confiance dans la neutralité de la CENI, CEPI et/ou CECI. En outre, 35 cas de situation moyenne (soit 15,0) ont été relevés, ils peuvent tendre vers la situation fragile ou une situation stable, ce sont des cas qui méritent une attention particulière.

Indicateur 3 : Préparation des élections/période pré-électorale

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	78	95,1
Situation moyenne	4	4,9
Total	82	100,0

Sur 82 points focaux qui ont rapporté, 78 (soit 95.1%) ont indiqué une situation stable sur les 17 provinces. Bien qu'aucun cas de situation fragile n'ait été relevé, 4 cas (soit 4.9%), de situation moyenne méritent une attention particulière.

Indicateur 4 : Pression économique afin d'influencer les résultats électoraux

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	119	78,8
Situation moyenne	9	6,0
Situation fragile	23	15,2
Total	151	100,0

Sur 151 points focaux qui ont rapporté, 119 (soit 78,8%) ont conclu à une situation stable sur les 17 provinces. Cependant, 23 (soit 15,2%) cas de situation fragile ont été rapportés dans 12 Provinces sur les 17 que compte le pays, à savoir : Bujumbura Mairie (1), Bujumbura Rural (2), Bururi (1), Gitega (1), Kirundo (2), Makamba (6), Mwaro (4), Ngozi (4), Ruyigi (1) et Rutana (1). Dans ces provinces, la situation a été jugé fragile du fait de la perception des achats de votes et/ou les récépissés, la perception d'un accès discriminatoire aux services publics ou aide humanitaire sur base d'une appartenance politique, la perception des licenciements/virements sur base de motivation politique et la perception de la cotisation financière forcée aux partis politiques.

Indicateur 5 : Restrictions de la liberté d'association

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	228	90,8
Situation moyenne	12	4,8
Situation fragile	11	4,4
Total	251	100,0

Sur 251 points focaux, 228 (soit 90,8%) ont rapporté une situation stable sur les 17 provinces. Cependant, 11 (soit 4,4%) cas de situation fragile ont été répertoriés dans 9 provinces sur les 17 que compte le pays à savoir : Cibitoke(1), Karusi(2), Kayanza(1), Kirundo(3), Makamba(2), Ngozi(1) et Rutana (1). Dans ces provinces, la situation a été jugé fragile du fait de la perception des arrestations illégales /arbitraires basées sure l'appartenance politique, la prohibition des réunions politiques, la prohibition des rassemblements politiques et la restriction des conférences de presse des partis politiques.

Indicateur 6 : **Restrictions de mouvement et des activités de la presse ou de la société civile**

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	294	98,3
Situation moyenne	4	1,3
Situation fragile	1	0,3
Total	299	100,0

Sur 299 points focaux, 294 (soit 83,3%) ont rapporté une situation stable sur les 17 provinces. Cependant, 1 (soit 0.3%) cas de situation fragile a été rapporté dans la commune de Kamenge de la Province de Bujumbura Mairie. À Kamenge, la situation a été jugé fragile du fait des indicateurs suivants :

- Des journalistes sont empêchés par des autorités / des parties politiques de faire des investigations / des reportages ;
- Confiscation de matériaux des journalistes ;
- Violence physique dirigée vers des journalistes ;
- Restrictions des réunions/activités de la société civile.

Indicateur 7 : **Des tendances anti-démocratiques**

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	149	92,5
Situation moyenne	11	6,8
Situation fragile	0	0,0
Total	160	100,0

Sur 160 points focaux qui ont rapporté 149 (soit 92,5%) ont relevé une situation stable sur les 17 provinces.

Indicateur 8 : **Prolifération des armes légères**

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	159	98,1
Situation moyenne	2	1,2
Situation fragile	1	0,6
Total	162	100,0

Sur 162 points focaux, 159 (soit 98,1%) ont rapporté une situation stable sur les 17 provinces. Cependant, 1 (soit 0,6%) cas de situation fragile a été relevé dans la commune de Isale de la province de Bujumbura Rural. Dans ces provinces, la situation a été jugé fragile du fait des indicateurs suivants :

- Présence des groupes armés liés aux partis politiques ;
- Distribution vérifiée des armes à la population ;
- Rumeurs sur des distributions des armes ;
- Formation des civils en utilisation des armes ;
- Possession répandue d'armes parmi des civils.

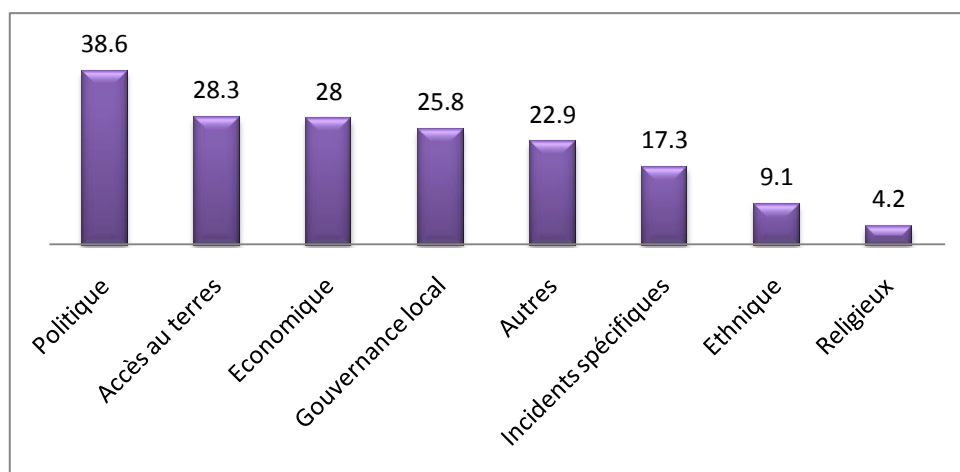
Indicateur 9 : **Sécurité générale**

	Effectifs	Pourcentage
Situation stable	109	55,9
Situation moyenne	84	43,08
Situation fragile	2	1,03
Total	194	100,0

Sur 195 points focaux qui ont rapporté, 109 (soit 55,9%), ont signalé une situation stable sur les 17 provinces. Cependant, 2 (soit 1,03%) cas de situation fragile ont été rapporté dans les communes de Kayogoro de la province de Makamba, et Ruhororo de la province de Ngozi. Dans ces provinces, la situation a été jugé fragile du fait des indicateurs suivants :

- Perception des liens entre des actes de banditisme et la politique ;
- Réserve/stockage de denrées alimentaires par la population ;
- Des couvre-feux auto-imposés ;
- Attentions inhabituelle aux nouvelles médiatiques (p.ex. les gens écoutent sans cesse à la radio) ;
- Augmentation de l'écoute des nouvelles par la population.

Néanmoins, 84 cas (soit 43,08%) ont été signalés comme situation moyenne. C'est une situation qui nécessite une attention particulière soutenue.

Enjeux au centre des tensions/violences

De par ce graphique, il y a lieu de remarquer que la politique constitue le principal enjeu au cœur de violence avec 38,6 % suivi respectivement de l'accès aux terres et les enjeux économiques. Il est donc opportun d'attirer une attention particulière à ces trois enjeux de peur qu'ils génèrent des tensions ou même des violences. Notons que les Points focaux ont pu indiquer un ou plusieurs enjeux pertinents dans leur commune, ce qui explique un pourcentage supérieur à 100%.

Cartographie des zones jugées « fragiles »

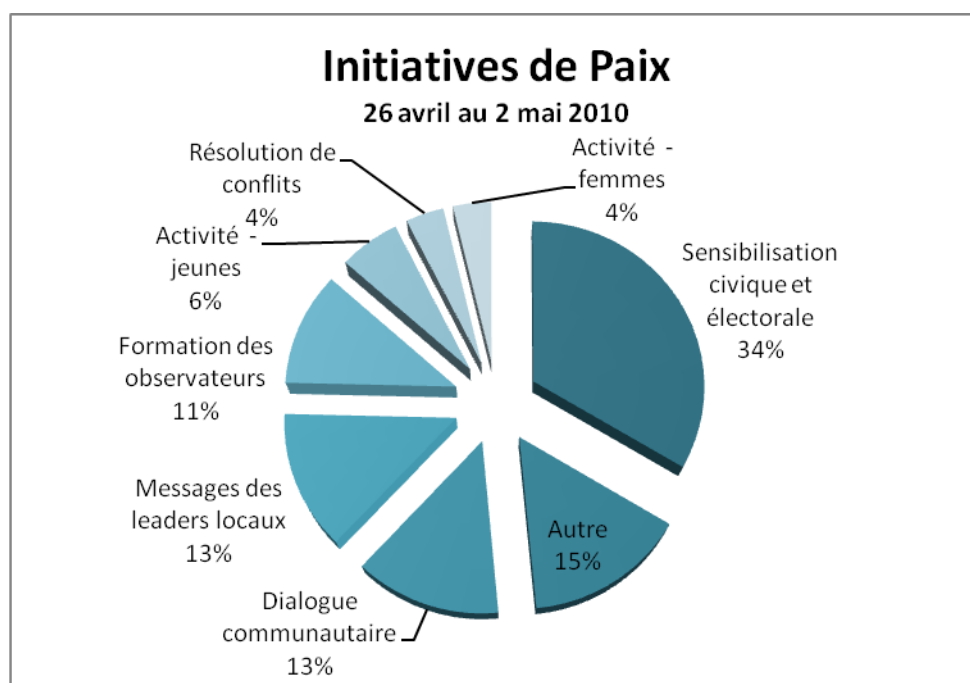
Le tableau récapitulatif ci-dessous, résume la cartographie des zones jugées fragiles par type d'indicateur en s'appuyant sur les résultats donnés par les Points focaux pour chaque sous-indicateur.

Indicateur	Communes	Provinces	Fréquence
Groupes milices de jeunes et ex-combattants	Makamba	Makamba	2
Perception d'un manque de neutralité	Murwi	Cibitoke	1
	Cankuzo	Cankuzo	1
	Gitega	Gitega	1
	Kirundo	Kirundo	1
Préparation des élections/période pré-électorale	-	-	-
Pression économique afin d'influencer les résultats électoraux	Makamba, Kayogoro, Kibago, Mabanda, Nyanza-Lac	Makamba	10
	Busiga, Kiremba, Ngozi	Ngozi	5
	Gitega, Gishubi, Giheta	Gitega	4
	Kayokwe, Ndava	Mwaro	4
	Matongo	Kayanza	3
	Kamenge, Musaga	Bujumbura Mairie	2
	Isale, Kabezi	Bujumbura Rural	2
	Kirundo	Kirundo	2
	Bururi	Bururi	1
	Cankuzo	Cankuzo	1
	Kinyinya	Ruyigi	1
	Rutana	Rutana	1
	Bugenyuzi, Karusi, Mutumba	Karusi	3
	Busoni, Kirundo	Kirundo	3
Restrictions de la liberté d'association	Gashoho, Muyinga	Muyinga	3
	Gitega	Gitega	2
	Gatara, Kayanza	Kayanza	2
	Makamba, Nyanza-Lac	Makamba	2
	Kiremba	Ngozi	2
	Rugombo	Cibitoke	1
	Rutana	Rutana	1
	Kamenge	Bujumbura-Mairie	1
Restrictions de mouvement et des activités de la presse ou de la société civile	Kamenge	Bujumbura-Mairie	1
Des tendances anti-démocratiques	-	-	-
Prolifération des armes légères	Isale	Bujumbura Rural	1
	Rusaka	Mwaro	1
	Ngozi	Ngozi	1
Sécurité générale	Kayogoro	Makamba	1
	Ruhororo	Ngozi	1

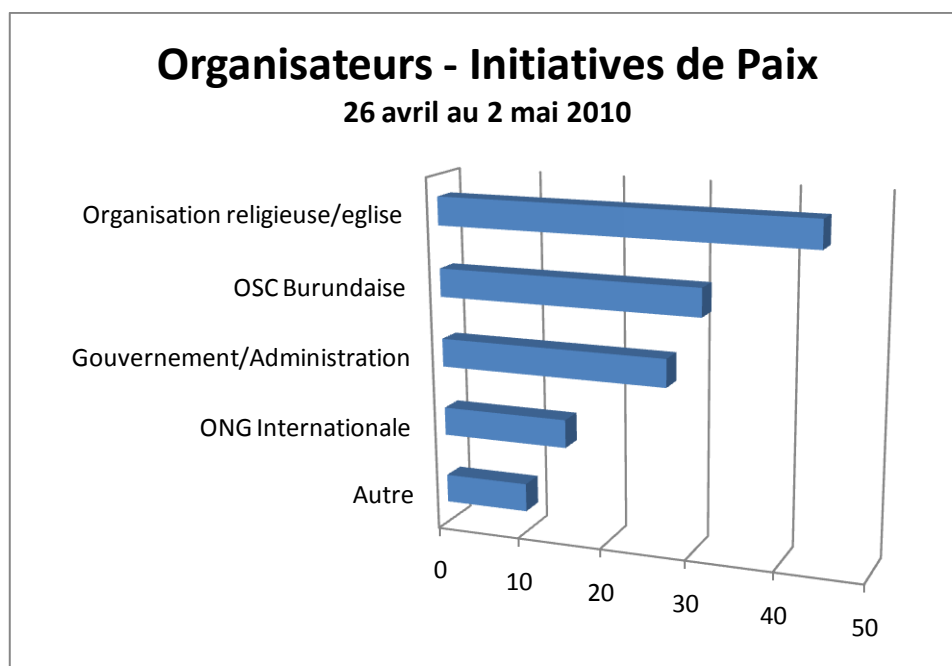
II. Initiatives de paix

La période précédant le début de la campagne électorale a connu une forte activité au niveau des initiatives de paix menées par les organisations religieuses et les organisations de la société civile, parmi lesquelles des activités de sensibilisation civique et électorale, des activités de résolution de conflits, des initiatives ciblées pour les femmes et pour les jeunes, ainsi que des messages de paix par les leaders communautaires (ex : églises, Bashingantahe, etc).

La période avant la campagne électorale a aussi connu plusieurs activités politiques paisibles, notamment des réunions des militants et des ouvertures des permanences. Les résultats suivant ne sont pas exhaustifs, mais permettent une vue générale des types d'activités ainsi que des organisateurs les plus actifs dans le pays juste avant l'ouverture de la campagne, du 26 avril au 2 mai.

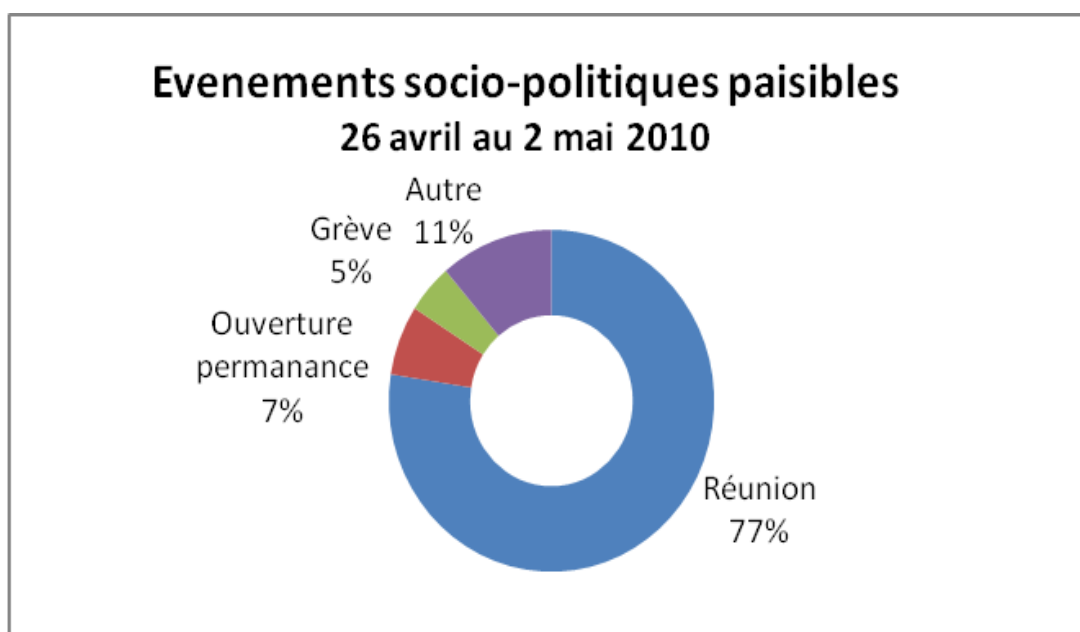


Cent trente quatre (134) initiatives de paix ont été organisées. Elles tournent essentiellement autour de deux thèmes à savoir les élections et la résolution des conflits.



La société civile (Confessions religieuses et OSC) prennent la plus grande part, soit 59%, tandis que le gouvernement vient avec 21%. Le reste est couvert par les organisations internationales.

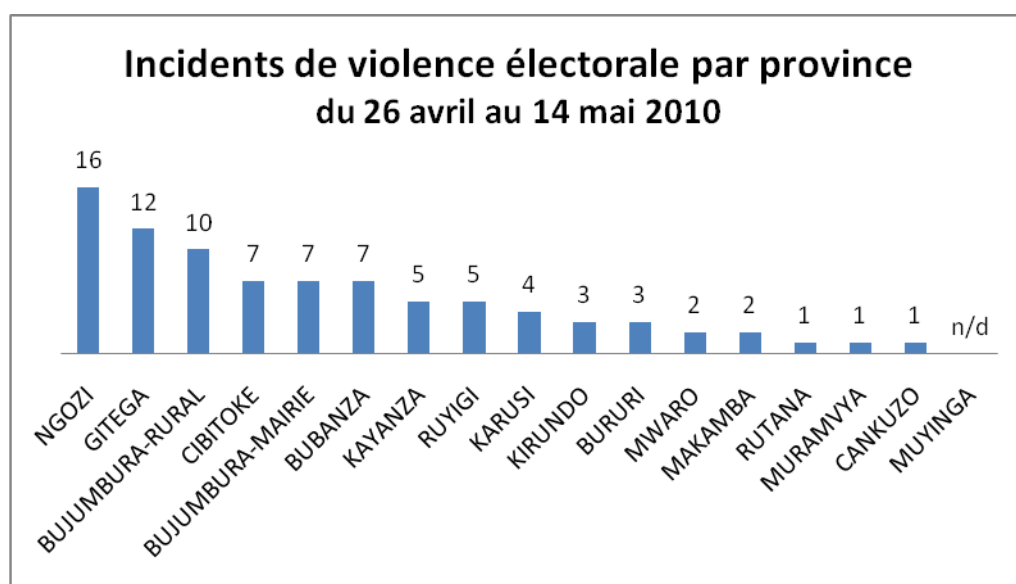
Evénements socio-politiques paisibles



III. Incidents de violence électorale par province

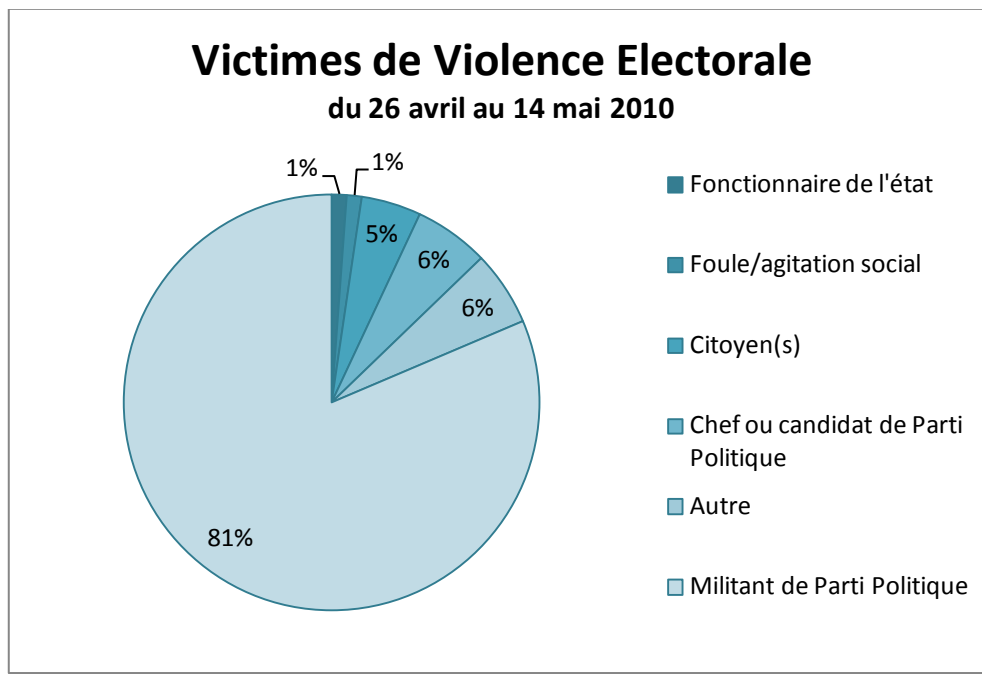
Les incidents de violence électorale décrits dans la section suivante représentent des données *préliminaires* du projet Amatora Mu Mahoro. Il s'agit des incidents signalés par les points focaux à travers le pays par SMS du 26 avril au 14 mai 2010.

Les incidents cités sont le sujet d'une documentation approfondie qui sera disponible lors du prochain rapport d'Amatora Mu Mahoro, la présentation suivante n'offre qu'un aperçu statistique des informations actuellement disponibles sur le site www.burundi.ushahidi.com.

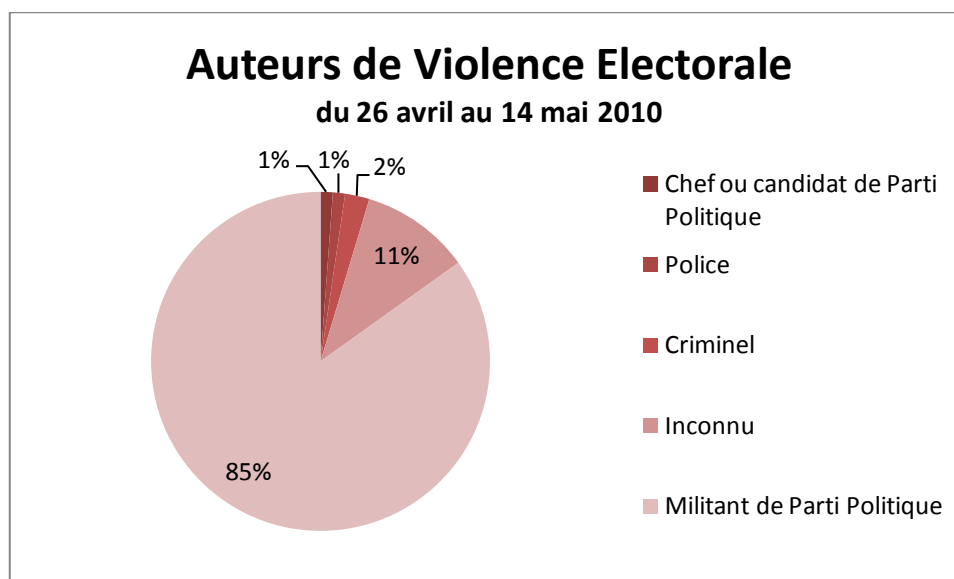


Au total, 86 incidents sont signalés dans 16 provinces sur les 17 que compte le Pays. Cependant, 8 provinces ont connu le plus grand nombre d'incidents. La province Ngozi vient en tête avec 16 cas soit 19%. Elle est suivie par la province Gitega qui totalise 12 cas soit 14%, et puis Bujumbura Rural avec 10 cas soit 12%, les provinces Bubanza, Bujumbura Mairie et Cibitoke avec chacune 7 cas soit 8% chaque, la province Kayanza et Ruyigi avec 5 cas soit 6% chaque ; et enfin dans les provinces de Kirundo et Bururi avec 3 cas respectivement, soit 5% du total. Dans le reste des provinces sauf dans la province Muyinga où les résultats ne sont pas disponibles, au moins un ou deux incidents de violence se sont produits. Les deux provinces qui viennent en tête sont parmi celles qui comptent un nombre important d'électeurs.

Victimes et Auteurs de Violence Electorale

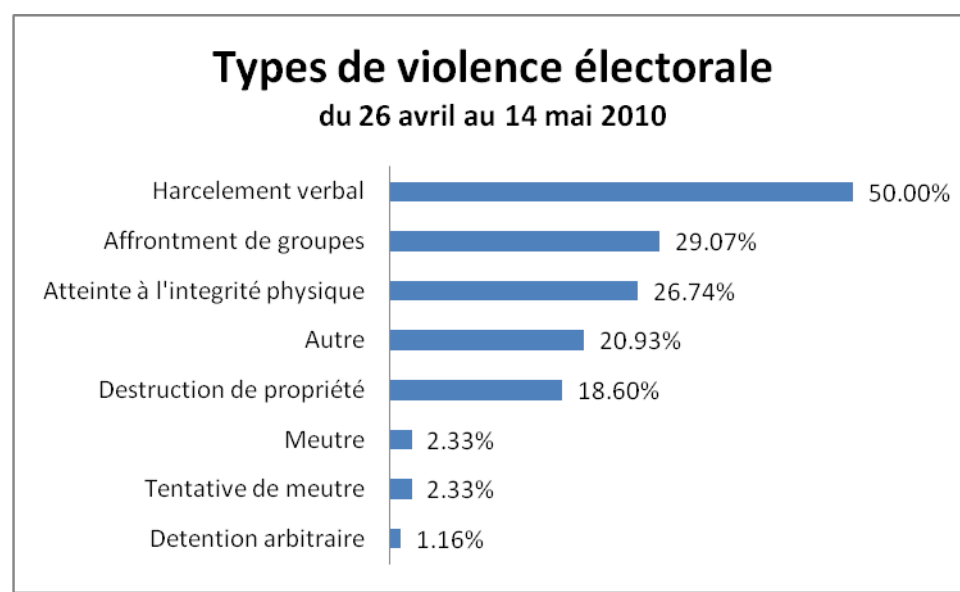


Les victimes de violence électorale sont classées en cinq catégories. Les militants des partis politiques sont les plus visés dans ces violences (81%), les chefs ou candidat des partis politiques et les autres non déterminées représentent 6%, les électeurs représentent 5%, les fonctionnaires et la foule et/ou agitation sociale 1%. Ces proportions montrent que les parties qui participent directement dans les activités électorales sont le plus souvent victimes des violences.



A partir de ce schéma, nous constatons que les principaux auteurs des violences électorales sont les militants des partis politiques. En effet, sur 86 cas inventoriés, 73 sont commis par ces militants des partis politiques. Ensuite, 9 cas ont été causés par des individus inconnus. Toutefois, rien n'exclut que ces derniers soient des militants déguisés des partis politiques ou des gens qui répondent tout simplement à des appels éventuels lancés par les responsables des partis politiques. Enfin, nous constatons 1 cas où l'auteur des violences est le chef ou le candidat de parti politique.

Types de violences



Plusieurs types de violences sont remarqués. A travers les 86 cas de violence recensés, le harcèlement verbal prime avec 50 % des cas recensés. Ensuite, viennent les affrontements de groupes représentés à 29.07%, suivi d'atteinte à l'intégrité physique avec 26.74%. La destruction de propriété est un autre type de violence qui figure parmi les violences prédominantes (18.6%). Notons que les Points focaux ont pu indiquer un ou plusieurs types de violences dans leur commune, ce qui explique un pourcentage supérieur à 100%. L'incident de violence électorale le plus grave est arrivé à la fin de la période du rapport. Il s'agit du meurtre d'un militant de parti politique à Bujumbura le 14 mai 2010.

La période de la campagne officielle termine le 18 mai à minuit, deux jours avant les élections communales prévues vendredi, 21 mai 2010. Le deuxième rapport d'Amatora Mu Mahoro sera publié avant les élections présidentielles du 27 juin 2010.